

POURQUOI ?

A la suite des attentats de 2015, bibliothèques et bibliothécaires se sont interrogés sur l'adaptation de leur offre afin de mieux accompagner la citoyenneté.

POUR QUI ?

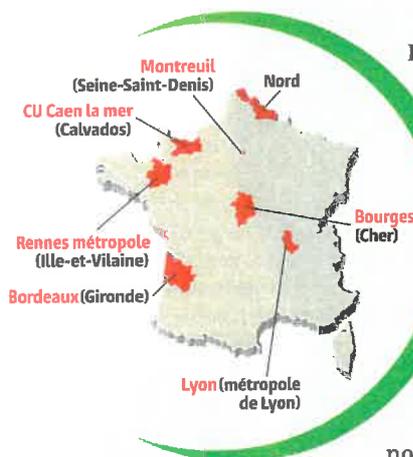
La bibliothèque n'est pas toujours un lieu de partage et de passage en raison de barrières symboliques, sociales et culturelles, freins à la diffusion de savoirs.

COMMENT ?

Des présentations d'ouvrages, des débats et des expositions, notamment, permettent de toucher un public plus large en garantissant la liberté d'expression.

Culture

Les bibliothécaires, ambassadeurs de la citoyenneté



Dans la foulée des attentats de janvier et de novembre 2015, une série d'actions de médiation culturelle ont été mises en place pour engager le débat sur les sujets de société et promouvoir un accompagnement plus engagé de la citoyenneté.

La bibliothèque comme espace de rencontre et de partage ? La thématique n'est certes pas nouvelle, mais elle s'incarne autrement à la lumière des événements récents et des textes de référence de la profession supposée incarner et insuffler les idéaux républicains dans son quotidien. « Les bibliothèques sont autant des lieux de vie et d'apprentissage de l'altérité que des lieux de loisirs et de divertissement », estimait Camille Gangloff, adjointe au maire de Strasbourg et conseillère eurométropolitaine chargée des médiathèques et de la lecture publique, en ouverture d'une journée sur les bibliothèques et les valeurs de la République, en novembre 2018. Equipements culturels de proximité, les bibliothèques doivent offrir et garantir un accès gratuit, libre et sans discrimination.

Encore faut-il être en mesure de saisir ce que recouvre l'évocation désormais politisée des valeurs républicaines aussi bien à droite qu'à gauche, pointe le politologue Vincent Martigny, analysant les poli-



AVANTAGE

Afin de promouvoir l'égalité d'accès, les bibliothèques mettent plus concrètement en pratique leur ambition d'émancipation de leurs usagers.



INCONVÉNIENT

Faute de cadre, les bibliothèques restent libres d'interpréter et de mettre en œuvre leur mission d'acculturation du citoyen.

tiques culturelles comme des vecteurs de citoyenneté et d'identité. « Même la liberté, l'égalité et la fraternité sont l'objet d'usages politiques différenciés. Une partie du débat s'est ensuite cristallisée sur la laïcité », souligne-t-il. Ce climat n'épargne pas les bibliothèques : des interrogations naissent au sein d'équipes, des arbitrages demandent à être justifiés.

TOLÉRANCE ET RÉFLEXION

« Nous avons une programmation littéraire et artistique très riche mais peu de débats de société. Pourtant, nous avons l'espace pour lancer des discussions éclectiques », se remémore Yoann Bourion, bibliothécaire à Bordeaux (252 000 hab.), où La Fabrique du citoyen entame sa quatrième édition autour de débats, d'expositions et d'ateliers pendant trois mois au sein du réseau municipal de neuf bibliothèques. « Nous avons fait une exposition sur la censure, Mai 68, parlé de PMA [procréation médicalement assistée, ndlr] », relate-t-il. Même ambition à Lyon (513 300 hab.), où le cycle « démocratie » a rythmé plusieurs mois de programmation entre novembre 2016 et mars 2017 sur « la mobilisation à l'aune de l'échec de la partici-



Espace de rencontre, la bibliothèque est aussi un lieu d'apprentissage des valeurs de la République. Ici à Montreuil, en Seine-Saint-Denis.

P. ROLLE

pation», indique Guillaume Morand, bibliothécaire. Issu d'un groupe de travail, ce cycle a porté sur la bibliothèque en tant que lieu politique qui adapte une vision anglée de la démocratie «comme une dynamique d'émancipation avec de nouvelles formes d'engagement pour prendre sa place dans la cité».

A la médiathèque de Bourges (65500 hab., Cher), un espace a été réservé à la restitution de lectures d'écrits et de graphiques de lycéens sur la citoyenneté,

complété par la proposition d'ouvrages et de vidéos sur le sujet. «Si on veut une société avec des gens tolérants qui réfléchissent, il faut multiplier ces portes ouvertes. Cela ne demande pas seulement un réservoir documentaire, mais aussi de creuser des ressources qui titillent les individus», affirme Colette Puynège-Batard, directrice des bibliothèques.

ABRITÉS DERRIÈRE LE DEVOIR DE RÉSERVE

Il est pourtant parfois difficile de se défaire d'un paradoxe de départ: garant de la neutralité du service public, le bibliothécaire, professionnel de l'information, n'en est pas pour autant privé de pouvoir d'agir dans la société. «Les bibliothécaires territoriaux s'abritent souvent derrière le devoir de réserve. Les valeurs républicaines ne traduisent pas une opinion politique, mais un investissement citoyen. Aujourd'hui, toutefois, la notion d'engagement est prise avec des pincettes alors qu'il y a une porosité à accepter entre le professionnel et le personnel», développe Florence Salanouve, conservatrice de bibliothèques à l'origine de plusieurs écrits sur la gestion de l'interculturalité. A minima, les événements organisés «posent la question de la légitimité des bibliothèques à s'emparer de ce sujet», pointe Fabrice Chambon, directeur des bibliothèques de Montreuil (106000 hab.). Il n'hésite pas à poser la question en ces termes: «Est-ce qu'un militant peut se cacher derrière un bibliothécaire?» Dans cette commune de Seine-Saint-Denis où se côtoient des diplômés du supérieur et des personnes sans



L'EXPERTE

RAPHAËLLE BATS, doctorante à l'université Paris 7 sur la vocation démocratique des bibliothèques

«A refuser le conflit, on crée des sociétés où l'on ne sait plus débattre»

«Après les attentats commis par des Français, des bibliothécaires se sont retrouvés face à un sentiment d'échec: en tant que professionnels de l'information, ils se sont questionnés sur ce qu'ils réussissent à transmettre quand leur mission est d'assurer une émancipation de leurs usagers. Si une partie des événements organisés ensuite s'adressaient

au public, d'autres ont été réservés aux bibliothécaires eux-mêmes. Ce n'était pas un doute sur leurs compétences, plutôt une réflexion sur l'échec d'incarnation et la garantie du pluralisme. A refuser le conflit dans les bibliothèques, on crée des sociétés où l'on ne sait plus débattre et expliquer les valeurs qui irriguent leurs actions.»

diplômes, les débats politiques se sont succédé au gré des saisons sur l'accueil des publics migrants, l'intégration des Roms ou les inégalités économiques. Au-delà d'une question idéologique, c'est pourtant bien souvent le pragmatisme et la connaissance de ses usagers qui conduit à concrétiser des actions autour d'une culture commune constituant le socle du creuset républicain. «Il faut utiliser la confiance en notre institution pour permettre à la population d'appréhender la diversité des parcours de vie», pointe-t-il. D'autres bibliothèques ne reconnaissent pas forcément agir au nom de la diversité culturelle pour ne pas mettre au jour des crispations quasi épidermiques au sein de leur équipe ou vis-à-vis de l'administration et des élus.

Certains bibliothécaires craignent par ailleurs de ne pas être en mesure d'animer et de gérer un débat sur des sujets brûlants. Un évitement du conflit compatible avec la mission de citoyenneté qui leur incombe? Comme le pointait en 2015 la sénatrice Sylvie Robert dans son rapport sur l'extension des heures d'ouverture des bibliothèques, leur rôle civique est une «mission à part entière, rendue essentielle par le contexte d'affaiblissement de la parole publique, d'atténuation du lien social et d'incompréhension chez certains des valeurs républicaines».

La pluralité des titres de presse proposés et la présence de publications d'extrême droite peut engendrer des débats entre bibliothécaires.

UNE AFFAIRE DE VOLONTARISME

À la médiathèque des Champs libres de Rennes métropole (43 communes, 443 200 hab.), la pluralité des titres proposés a occasionné un débat en interne sur la présence d'une presse d'extrême droite. Des formations approfondies sur le pluralisme et la laïcité ont été organisées pour suggérer des accommodements plus explicites sur l'accueil des usagers et des arbitrages dans la politique documentaire.

Dans le Nord, le projet initié par la médiathèque départementale a été élargi à la réalisation d'un module de formation en ligne regroupant des vidéos sur le lien entre la bibliothèque et la citoyenneté. Gratuit et accessible en ligne depuis le printemps 2017, le contenu de cette dizaine de vidéos s'est appuyé sur plusieurs séances de «design thinking» avec les bibliothécaires et des représentants d'associations, supervisés par l'ONG Bibliothèques sans frontières. «Parmi les deux vidéos les plus vues, figurent celles sur les valeurs de la République et la notion de service public», détaille Alec de Beaurepaire, responsable de la formation à la médiathèque. Cependant, malgré un visionnage à plus de 15 000 vues sur YouTube,

**CU Caen la mer (Calvados) 50 communes
265 500 hab.**

Un web-doc met en lumière la diversité culturelle d'Hérouville-Saint-Clair



Au lendemain des attentats de 2015, la bibliothèque communautaire de Caen la mer à Hérouville-Saint-Clair s'est lancée dans un ambitieux projet de web-documentaire illustrant la cohabitation d'une diversité de générations et de communautés installées dans cet ancien territoire industriel. À l'issue d'une collaboration avec une dizaine de partenaires dont la direction régionale des affaires culturelles et plus de 400 habitants, «Suis-moi!» retrace une dizaine de parcours de vie. «La bibliothèque avait son mot à dire. Nous voulions montrer un visage positif de la commune, sans tomber dans l'angélisme. Et on a mis du temps à expliquer que l'objet n'était pas une promotion des actions des institutions», relate Morgane Desard, directrice.

Finalisé en décembre 2017, le web-doc réalisé par Camille Julie et Nicolas Glorieux a déjà été vu plusieurs dizaines de milliers de fois, des projections au domicile des habitants étant même proposées.

Contact

**Morgane Desard, directrice de la bibliothèque,
m.desard@caenlamer.fr**

seulement une cinquantaine de personnes ont suivi le parcours dans son intégralité. C'est souvent le pendant de ce type d'actions: faute d'une communication suffisante, elles restent étroitement liées au volontarisme des agents. En matière d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté, la force de proposition va surtout dépendre à terme du management, des compétences et des moyens mis à la disposition des bibliothécaires. ● Judith Chetrit

Politiques publiques Une redéfinition du soutien départemental aux actions culturelles menée en quatre actes

Côtes-d'Armor 599 000 hab.

Le département a dressé le bilan de ses interventions financières en faveur de la culture. Il est passé d'une logique de guichet à celle de contrat, en quatre étapes.

«**L**a politique du guichet, c'est terminé!» prévenait, dans la presse locale, Thierry Simelière, vice-président du conseil départemental des Côtes-d'Armor, chargé de la culture. Après la réduction du budget de la culture (2,8 millions d'euros entre 2015 et 2016), l'avertissement aurait fait frémir les acteurs culturels du territoire si n'avaient pas eu lieu, en 2017, les «états généraux des politiques culturelles» engagés avec les huit intercos des Côtes-d'Armor. Dans ce département, une réforme drastique de la carte intercommunale a réduit le nombre d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de 30 à huit. Début 2017, le département rencontre l'exécutif et les maires de chaque EPCI autour d'une feuille de route répertoriant sur une carte ses interven-

tions financières au titre de la culture. «Il s'agissait de créer les conditions d'un travail partenarial avec les collectivités», précise Olivier Quéro, directeur de la citoyenneté au conseil départemental. Nous nous sommes donné du temps pour prendre la température et tester la volonté de coopération.»

«Les intercos ont pris conscience qu'il y avait des projets à écrire sur la culture»

Olivier Quéro, directeur de la citoyenneté

A partir de juillet 2017, lors d'une plénière avec tous les participants aux rencontres territoriales, «les craintes sur les financements du département s'estompent», selon Arnaud Vigneron, chef du service de la culture du département. «Les intercos ont pris conscience qu'il y avait des projets à écrire sur la culture, complète Olivier Quéro. Le vice-président nous a demandé de travailler sur la manière d'aboutir à un projet culturel partagé, sachant que le département ne peut se positionner en donneur d'ordres.»

IDENTIFIER LES POINTS FORTS

A la rentrée 2017, le département organise, à Guingamp, Loudéac et Lamballe, trois rencontres avec les acteurs associatifs du département. Il s'attache aussi les services de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) et se coordonne avec le conseil régional et la direction régionale des affaires culturelles.

«Les ressources publiques se raréfient, comment préserver des politiques culturelles soutenables à l'échelle des territoires? questionne Jean-Pierre Saez, directeur de l'OPC. La collaboration entre département et EPCI traduit cette responsabilité. Il ne s'agit plus de construire un équipement mais de fixer des objectifs à la politique culturelle, de prendre en compte la participation de la population et son expression culturelle.» La concertation abordera donc les droits culturels.

S'engage un nouveau cycle de diagnostic territorial, les EPCI étant invités à identifier leurs points forts, leurs points faibles et à prioriser un ou deux axes de politique

culturelle. Tous les EPCI n'ayant pas le même niveau d'expertise sur le sujet, le département propose des formations actions pour «trouver un langage commun» et les faire monter en compétence.

CLAUSES SOCIALES

En fin d'année dernière, ce processus débouche sur une phase contractuelle. «Nous préférons parler de pacte autour d'un diagnostic et d'objectifs communs, c'est une notion plus souple et évolutive, précise Thierry Simelière. Nous faisons intervenir des clauses sociales, environnementales et sur l'éducation et la jeunesse. Au fil des mois, nous avons créé une solidarité sur le territoire et nous avons structuré le discours.»

Stéphanie Stoll

TÉMOIGNAGE

«Nous n'avons pas perdu de financement»



FRANÇOISE DESPRÈS, vice-présidente de Dinan agglomération (*)

«En 2017, nous avons fusionné six intercos dont deux avaient déjà une saison culturelle; il y avait cinq structures d'enseignement musical et un centre d'interprétation du patrimoine. Nous avons affiné nos réflexions avec le département, notamment sur les résidences d'artiste. Les états généraux nous ont permis de voir comment harmoniser nos actions, pa-

exemple pour les écoles de musique. Ils ont facilité les relations avec une interco voisine: le département a été un bon médiateur. Nous n'avons pas perdu de financement départemental, car le diagnostic a montré que notre territoire bénéficiait de moins de subventions.»

(*) 64 communes, 96 900 hab.

Budget

115 000 € (dont action de l'Observatoire des politiques culturelles).

Aide départementale

Selon l'EPCI, 3,80 € à 17,50 €/hab.

Contact

Arnaud Vigneron, chef du service de la culture, arnaud.vigneron@cotesdarmor.fr, 02.96.62.62.22.